

MAIRIE
DE
SAINT-GENIEZ-Ô-MERLE
CORRÈZE



POUR VOTRE INFORMATION
ET RAPPELS

PLUI-H

Suite à une réunion en date du 8 juillet 2024 relative au PLUI-H en présence d'élus et de la CC XV'D, il en ressort que :

-Sur les Communes de notre territoire, il existe beaucoup de bâtiments anciens (GRANGE-PORCHERIE-FOURNIL-SECHOIR...) qui ne sont plus utilisés.

Aujourd'hui, la CC XV'D vous propose de répertorier tous ces bâtis afin qu'ils soient connus dans le nouveau document d'urbanisme SCOT-PLUI-H pour pouvoir éventuellement les transformer dans l'avenir pour ceux qui le souhaitent et sans engagement de votre part.

Vous trouverez, ci-joint, un questionnaire à compléter accompagné d'une fiche d'information, à retourner en Mairie

Monsieur Le Maire vous invite vivement à y répondre favorablement car si votre bâti ancien n'est pas répertorié avec son changement de destination, il sera impossible de revenir en arrière pour vos futurs travaux de réhabilitation de ce bâti.

POUR RAPPEL

➤ **INVITATION POT DE L'AMITIE LE LUNDI 19 AOUT 2024 A 19H00, FOYER RURAL DE SOULT**

S'inscrire avant le 2 Août 2024 en Mairie ou auprès de Marie-France, 1^{ère} adjointe, au 0632681332

➤ **RECONDUCTION DU GROUPEMENT DE COMMANDES VIDANGES DE FOSSES SEPTIQUES**

S'inscrire en Mairie avant le 15 octobre 2024

BEL ETE...



Lionel JEAN
MAIRE DE STGENIEZOMERLE